

## Fiche promenade n°6:

## Les lacs du Vésinet et prolongement jusqu'au parc de la boucle de Montesson pour un pique-nique...

Distance : 9,15 km (plus 8km avec l'option parc de Montesson)

Durée : 2h00

Niveau de difficulté : facile, sans dénivelé. Circulation en semaine, préférer le weekend pour une

balade familiale.

**Environnement** : ville, bords de Seine

**A voir** : lacs, patrimoine historique, parc.

**Lien openrunner**: https://www.openrunner.com/r/9097124

Cette balade familiale démarre au pont du Pecq dans la direction du Vésinet. Prenez le passage piéton central de la place de la République pour aller sur la place du marché (marché le dimanche matin). Suivez la pelouse de l'avenue Médéric entre le boulevard Carnot et la route de Montesson. Empruntez l'avenue Rembrandt à gauche. Arrivés sur la route de Montesson, vous pouvez observer de l'autre côté de la rue, la villa Berthe au 72 rue de Montesson. De là tournez à droite dans la rue Georges Bizet qui vous amène directement au lac de la station RER Vésinet le Pecq. Arrêtez-vous quelques instants pour profiter des oies Bernache. Continuez la rue Georges Bizet, puis au feu, allez sur le trottoir à gauche (Boulevard Carnot) et continuez tout droit. A l'arrivée au rond-point, tournez à gauche rue Diderot jusqu'au bout de la rue.



Vous arrivez devant le **Palais Rose** (trottoir droit) et au lac des Ibis. Vous pouvez en faire le tour (piste du Tour du Grand Iac) et traverser l'île des Ibis. Dirigez vous ensuite vers l'avenue Corot. Continuez tout droit au premier rond-point, puis au deuxième, prenez la deuxième à droite avenue Alfred de Musset. Suivez ensuite à gauche l'avenue du Grand Veneur. Vous arrivez devant une grande propriété avec un portail en fer forgé. Vous tournez à droite sur le boulevard des États-Unis.



Vous passez devant le **Wood Cottage** au numéro 122 : cette maison construite vers 1863 par un marchand parisien fut offerte à la ville en 2007 par une descendante de Racine.

Continuez le boulevard, vous passez devant le **château d'eau** (laissez à droite la rue du réservoir). Au passage piéton, tournez à droite (attention interdit

aux vélos, posez le pied à terre) pour atteindre le lac supérieur : le lac qui a l'altitude la plus élevée parmi tous les autres plans d'eau du Vésinet.



Vous pouvez ainsi rejoindre par les bords du lac, la rue Scribe en traversant l'avenue du Belloy.

Au bout de la rue Scribe, il faudra retraverser le boulevard Carnot à hauteur du restaurant La Cantina.

Rejoignez ensuite l'avenue Charles de Gaulle en face puis prendre la première à gauche : rue de la Faisanderie. Puis à droite, vous retrouverez le boulevard des États-Unis. Vous rejoindrez rapidement le pont de Croissy qui surplombe la voie de RER et le prochain lac de Croissy. Vous verrez un très beau cèdre, derrière lequel se trouve le temple protestant. Tournez à droite en épingle avant le cèdre sur la route du grand pont. Vous passerez sous le pont de Croissy (avenue Maurice Berteaux), et ainsi rejoindrez le bord du lac de Croissy. Vous pouvez presque

en faire le tour, mais de ce lac part une rivière qui bloque donc l'accès d'un côté. Une petite île est accessible. De cette petite île, rejoignez à droite l'avenue Georges Clémenceau.

Vous allez suivre maintenant la promenade Unterhaching et la promenade Oakwood en bord de rivière jusqu'à

l'allée de la Gare à gauche. Traversez la route de Croissy, continuez sur l'allée de la Gare jusqu'au boulevard du Président Roosevelt. Voilà le dernier lac : le lac inférieur avec son île du Rêve. L'eau des petites rivières arrive ici au niveau le plus bas. Revenez sur le boulevard du Président Roosevelt en ressortant par le même chemin et prenez à gauche l'avenue de la Prise d'Eau.





Suivez en face l'allée des Machines. (Nouveaux bâtiments en construction en 2018 : comme il y a des travaux, prendre le petit passage à droite). Vous arrivez à la société **Pallu** (Créateur et premier maire du Vésinet). Vous arrivez ainsi sur le bord de Seine en face de l'île de la Loge.

Pour revenir au pont du Pecq, revenez à droite par le chemin de halage et le boulevard de la Libération.

Si vous voulez prolonger la balade de 8 kilomètres, vous pouvez continuer sur les berges de Seine (voie Paris-Londres) pour rejoindre le Parc de la boucle de Montesson.

Attention le parc n'est pas accessible par le bord de Seine en raison du plan vigipirate. Vous pouvez cependant prendre 2-3 chemins qui vous ramènent vers la D121 (avenue Gabriel Péri) :

- -Rue de Palfour et tourner à gauche.
- -continuer plus longtemps sur le bord de Seine et tournez à droite sur un chemin de terre juste avant d'arriver sous le pont de l'A14. Arrivés sur la D121, vous n'avez plus qu'à tourner à gauche et vous êtes presque au parc. Autre alternative au parc de Montesson, celui du parc Corbières de l'autre côté de la Seine en reprenant le pont du Pecq.

